

Des citoyens solidaires

Chères habitantes, chers habitants,

Nous avons affronté ensemble les contraintes liées à la crise sanitaire et je suis heureux de constater que la solidarité entre les habitants s'est manifestée spontanément. Grâce à elle, je suis confiant dans notre capacité à faire face à cette cinquième vague de l'épidémie.

Le plaisir de nous retrouver et de partager des moments de joie est une des graines qui fait fleurir les sourires et le bonheur de vivre ici. Grâce au dynamisme de nos associations et à la participation de tous les bénévoles nous avons pu reprendre des rendez-vous conviviaux. Je citerai par exemple la manifestation "Festival des Solutions Écologiques" des 11 et 12 septembre organisée par notre toute nouvelle association « l'Écho Loc' » que je salue ou encore notre traditionnel repas des aînés initié par le CCAS le 16 octobre.

Le bonheur de vivre tient évidemment dans la situation économique de notre territoire qui offre un bassin d'emplois important pour chacun d'entre vous. Nous espérons que ce dynamisme économique vous a permis de retrouver une activité égale à celle d'avant la crise sanitaire.

Notre bonheur tient également dans la bonne marche de notre commune. Sachez que tous les élus et moi-même, aux côtés de tous les agents communaux travaillons chaque jour à ce bien-être général. Je les en remercie ainsi que tous les bénévoles qui œuvrent dans nos associations et s'investissent dans la vie de notre village.

En 2021, comme nous l'avions annoncé, nous avons lancé le projet

de l'amélioration du confort thermique de notre école avec la participation financière du Département, de l'Etat et de notre communauté d'agglomération MBA. Deux arbres ont déjà été plantés dans la cour et nous profiterons des vacances scolaires de février et d'avril pour réaliser les chantiers de ventilation, climatisation et d'huissierie.

Pour 2022, nous projetons d'aménager un équipement multisports ou city stade en profitant du plan national « *Du sport partout, pour tous !* » annoncé par le Président de la République et relayé par notre député pour déployer un plan complémentaire de 5000 infrastructures à développer d'ici 2024.

Notre commune peut enfin reprendre de la vitesse et nous espérons que vous rencontrez dans votre vie personnelle et professionnelle les mêmes conditions favorables malgré cette nouvelle vague de l'épidémie. Continuons tous ensemble à cultiver ce bonheur de vivre ensemble !

Mesdames, Messieurs, chers amis, je vous exprime à titre personnel et au nom de l'ensemble du conseil municipal, des employés communaux et de l'équipe enseignante tous nos vœux de santé et d'épanouissement pour cette nouvelle année qui s'annonce.

Si les conditions sanitaires le permettent je vous donne rendez-vous le samedi 8 janvier 2022 à 18 h, à la salle de motricité de l'école pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Excellente année 2022 à toutes et tous !

Éric FAURE,
Maire



Directeur de publication : Éric FAURE

Ont participé à la rédaction : le secrétariat de mairie, la municipalité, les responsables des associations, les partenaires

Mise en page : Mairie de Berzé la Ville

Crédit images : Mairie de Berzé-la-Ville et les associations

Impression : B.71Print



Équipe municipale



Le Maire,

Éric Faure

Titulaire au Conseil Communautaire MBA

Les adjoint(e)s :

1^{ère} adjointe : **Sandrine HERNANDEZ**

Finances et urbanisme.

Suppléante au conseil communautaire Mâcon Beaujolais Agglomération MBA



2^e adjoint : **Gilles GALLAND**

Voirie et bâtiments communaux
enfance-jeunesse



3^e adjointe : **Blandine MORLAT**

Vie scolaire et périscolaire, animation,



Les conseiller(e)s :



**François
BOUGET**



**Toma
BURTIN**



**Christophe
CHANUT**



**Catherine
DITLECAEDET**



**Jordan
GUILLEMAUD**



**Orian
JACQUET**



**Christophe
JUVANON**



**Christine
LAPALUS**



**Florence
JAUNARD**



**Paul-Antoine
MAUGUIN**



**Sophie
SALL**



Les commissions communales

Commissions	Responsable
Bâtiments communaux - Patrimoine	Gilles Galland
Centre Communal d'Action Social	Éric Faure
Communication, tourisme, bulletin municipal	Sophie Sall
Développement durable, environnement	Orian Jacquet
Finances	Sandrine Hernandez
Manifestations, cérémonies, gestion des salles	Florence Jaunard
Urbanisme, cimetière	Sandrine Hernandez
Vie scolaire et périscolaire, animation, enfance jeunesse	Blandine Morlat
Voirie, assainissement, éclairage public	Gilles Galland

Équipe communale



Iliona PONCET, Huguette CARVALHO
et Audrey PRABEL



Alexandre DUPASQUIER et Romain GERAUD

Domaine Chêne
Dégustation, vente de bouteilles.

- Saint-Véran
- Mâcon La Roche Vineuse blanc
- Mâcon Milly Lamartine blanc
- Bourgogne Aligoté
- Bourgogne Pinot Noir
- Mâcon La Roche Vineuse Rouge
- Mâcon Rosé
- Crémant de Bourgogne

Père et Fils
Vignerons Indépendants

 **Caveau** : LD «Château chardon» Route de Milly Lamartine
71960 BERZE LA VILLE
☎ : 03.85.37.65.90

Siège : LD « La Belouse » 71960 LA ROCHE VINEUSE
☎ : 03.85.37.65.30 - ☎ : 03.85.37.75.39
E-mail : domainechene@orange.fr

Sur rendez-vous pour groupes et visites.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

BERZÉ-LA-VILLE/VERZÉ/IGÉ

Trois jours de formation pour les agents techniques municipaux

Suite à l'embauche récente de nouveaux agents techniques, les maires de Berzé-la-Ville, Verzé et Igé ont envisagé de leur proposer une formation commune pour la conduite d'engins et d'utilisation de matériels.

La session de trois jours, qui s'est déroulée de lundi à mercredi à la fois en salle et sur le terrain, était animée par un technicien de la société Force de Mâcon (formation et conseil en sécurité). Quatre employés y ont participé : Romain Geraud et Alexandre Dupasquier pour Berzé, Aymeric Laurent pour Verzé et Stéphane Maselli pour Igé.

L'accent a été particulièrement mis sur la sécurité lors de l'utilisa-



La salle Simonet à Berzé accueillait les agents pour la partie théorique de la formation. Photo JSL/Gérard COULON

tion des engins comme les mini-pelles et les tracteurs avec tous les appareils ajoutés. La formation s'est terminée, après des tests

de contrôle écrits et pratiques, par la remise d'une attestation de conduite à chaque participant.

Gérard COULON (CLP)

Article JSL 14/05/2021



Elodie RIBEIRO, Nadia RECCHIA et Laure NEVEU

 Scannez-moi

CLÉMENCE BARALY

Massage Ayurvédique
Hypnose Symbolique
Madérothérapie

à domicile en solo ou en atelier découverte

Boutique produits naturels en ligne

06.32.71.50.60 - clemencebaraly@icloud.com www.clemencebaraly.website





Un registre de suivi des personnes fragiles a été réalisé par le maire et les adjoints. Les habitants qui ont souhaité s'inscrire sont appelés régulièrement. Ce registre peut être utilisé en cas d'activation des plans canicule et sanitaire par les services de l'Etat. Toute personne souhaitant s'inscrire sur ce registre peut se signaler en mairie.

Les habitants de plus de 75 ans ont été informés par les élus membres du CCAS de la possibilité de solliciter la mairie pour faciliter leur vaccination s'ils le souhaitaient (prise de rendez-vous et accompagnement physique).

La commission CCAS se réunit une fois par an à la rentrée. Les actions du CCAS sont cependant déployées toute l'année.

Les cadeaux de naissance

Conformément aux décisions, un bon d'achat de 30 € auprès de l'enseigne Bébé9 à Mâcon est offert à chaque nouveau-né. Nous accueillons 11 bébés au sein de notre commune en 2021.

Le Centre Communal d'Action Sociale est présidé par le Maire. Il est composé de conseillers élus, et de représentants des habitants, chacun soumis au secret professionnel

5 conseillers municipaux

Blandine MORLAT

Christine LAPALUS-LECOFFRE

Catherine DITLECADET

Sophie SALL

Toma BURTIN

5 habitants nommés par le Maire

Marie-Thérèse BRUYÈRE

Joëlle JOSEPH

Marie-Christine VERCHÈRE

Marc TRÉLAT

Henri MAUGUIN

Les paniers

Pour chaque berzéenne et berzéen âgé de 75 ans et au-delà qui le demande, un panier gourmand est remis par les conseillers membres du CCAS, mi-décembre. La valeur du panier est de 30 € (ou 60€ pour le panier « couple »). Ce sont 24 personnes seules ou couples qui ont reçu notre visite.



Les personnes résidant en maison de retraite ou en EPAHD reçoivent leur panier, avec une version masculine ou féminine pour les produits de bien-être.

Les paniers sont réutilisables, sans plastique, composés de produits locaux achetés auprès de Super U, le Domaine Chêne et les Terres Secrètes.

Nous vous remercions pour votre accueil si chaleureux lors de la distribution.

N'hésitez pas à faire appel aux membres du CCAS et du conseil municipal en cas de besoin.



Ensemble au restaurant

La pandémie nous en avait privés en 2020. Le samedi 16 octobre 2021 nous nous retrouvons avec beaucoup de joie pour un déjeuner au Restaurant Héritage.

Les berzéens de 75 ans et plus étaient invités par la municipalité.



RESTAURANT-BERZÉ

Héritage

CUISINE TRADITIONNELLE ET SOIGNÉE

Clarisse Chopin &
Frédéric Grosselin-Sallansonnet

5, rue d'Ausonia 71960 BERZÉ-LA-VILLE
03 85 37 77 41
monrestaurantheritage@gmail.com
www.restaurantheritage.fr

BOURGOGNE DU SUD



Finances

Dépenses de fonctionnement

Réalisées en 2021

011 – Charges à caractère général	92 241,22 €
012 – Charges de personnel	192 992,67 €
65 – Autres charges gestion courante	39 999,37 €
66 – Charges financières	1 018,43 €
67 - Charges exceptionnelles	275 €
TOTAUX	326 526.69 €

Dépenses d'investissement

16 – Remboursement d'emprunts	20 257.45 €
204 – Subventions d'équipements versées	20 229.18 €
21 – Immobilisations corporelles	33 958.90 €
TOTAUX	74 445.53 €

Recettes de fonctionnement

Réalisées en 2021

013 – Atténuation de charges	6 156.60 €
70 – Produits des services	37 553.09 €
73 – Impôts et taxes	156 787.40 €
74 – Dotations et participations	43 463.32 €
77 – Produits exceptionnels	1 162 €
75 – Autres produits de gestion courante	1.85 €
76 – Produits financiers	0.48 €
77 – Produits exceptionnels	162.98 €
TOTAUX	244 125.72 €

Recettes d'investissement

10 – Dotations Fonds divers Réserves	35 872.67 €
13 – Subvention d'investissement	35 670.33 €
TOTAUX	71 543.00 €

Sarl TRÉLAT et FILS

Installations sanitaires
Chauffage central
Énergies renouvelables
Couverture
Zinguerie

"La Léchère" 71960 LA ROCHE VINEUSE
Tél : 0385377062 Mail : trelat-et-fils@orange.fr



Subventions versées

Coopérative scolaire	2 500 €
ADMR Aide à domicile	760.10 €
SOU des écoles	300 €
Club de la Roche Coche	300 €
Football Club la Roche Vineuse	300 €
Société de chasse	220 €
Amis du Vieux Berzé	200 €
Comité de jumelage	200 €
Soirée cartes et jeux	100 €
Don du sang	80 €
Prévention routière	70 €
DDEN Délégué Éducation Nationale	50 €
PEP 71	50 €
Eau Vive Animation	50 €



AIT Concept
sellerie - bâches
FABRICANT - INSTALLATEUR
www.aitconcept.com

SELLERIE AUTOMOBILE & MOTO
SELLERIE NAUTIQUE
SELLERIE D'AMEUBLEMENT
TOILES COUVERTURE DE PERGOLA
FERMETURE DE TERRASSE
BACHE PISCINE

AIT Concept
Rue de l'Avenir-ZA des Vernailles
69830 St Georges de Reneins
tel : 04 74 09 10 03
Email : aitconcept@orange.fr

TRAVAUX et équipement

L'amélioration du confort thermique d'été de l'école : une première étape avec la plantation d'arbres fin octobre.



Plusieurs axes ont été étudiés pour cette amélioration et ils seront mis en œuvre en fonction des possibilités techniques, des prescriptions de l'Agence Technique Départementale (ATD), des prescriptions des Architectes des Bâtiments de France (ABF) et du budget final alloué à l'ensemble du projet :

- plantation d'arbres dans la cour de l'école
- remplacement des vitres en simple vitrage dans la salle de motricité (rez-de-chaussée)
- pose de brises soleil orientables (BSO) sur les fenêtres des classes à l'étage
- pergolas dans la cour, devant la salle de motricité et devant la classe des maternelles

- installation de VMC double flux pour une meilleure ventilation des locaux - isolation des combles du bâtiment.

La Mairie a demandé des devis pour certains de ces travaux et le projet est inscrit au budget communal 2021.

Un dossier a d'ores et déjà été envoyé par la commune pour répondre à l'appel à projet 2021 du département. Il est également prévu de recourir à d'autres subventions.

Une fois terminés, ces aménagements auront un réel impact sur la température des locaux mais également de la cour.

L'installation des bâches aux Fours en octobre 2021



Point à temps

Les employés communaux ont réalisé l'entretien de l'ensemble de la voirie grâce à un apport d'une tonne d'enrobé à froid.

Mobilier scolaire

Cette année nous renouvelons le mobilier scolaire de la classe de CE2-CM1-CM2 28 tables individuelles réglables en hauteur.

Zéro phyto

Locataire ou propriétaire, il vous appartient d'entretenir devant votre habitation

S.A.V.
ENTRETIEN
DEPANNAGE
Toutes Marques

CHAUFFAGE
GAZ FUEL
POMPE A CHALEUR
SOLAIRE
GRANULE BOIS

sàrt Thierry
PERRIAU
03 85 37 89 62
thierry.perriau@orange.fr
Prè Sauzée
71960 La Roche Vineuse

VIEHMANN
weishaupt
atlantic Guillo
FRANCO BELGE
CHAPPEE
MEROTJE
ÖkoFEN
HARGASSNER

En direct de l'école

L'année scolaire 2020-2021 s'est achevée d'une part par une sortie à l'Institut Lumière à Lyon pour les plus grands et d'autre part par une visite guidée de la ville de Mâcon.

Quant aux plus jeunes ils ont eu la chance de pouvoir pratiquer l'équitation pendant une semaine, au domaine de Laizé. De jolis souvenirs pour tous ...

L'année scolaire 2021-2022 est stable en effectifs (70 élèves : 21 en maternelle et 49 en élémentaire). L'équipe pédagogique n'a pas changé, tant au niveau communal que personnel enseignant.

L'année scolaire a débuté masquée pour les

élèves à partir de 6 ans, situation peu confortable à cet âge-là...

La situation sanitaire s'étant améliorée les enseignantes vont de nouveau pouvoir élargir les champs des possibles avec leurs élèves : l'année va débuter par une sortie au planétarium de Dijon : les enfants du CP au CM2 auront la tête dans les étoiles !

Beaucoup de projets culturels et sportifs sont à l'étude cette année pour permettre aux enfants de voyager avec le corps et l'esprit ...

Sandrine Rigolot,
Directrice de l'école



Personnes à mobilité réduite :
MBA accompagne vos déplacements !

Mâconnais-Beaujolais Agglomération dispose d'un service dédié aux déplacements des personnes à mobilité réduite.

Ce service, qui compte déjà plus de 3 000 usagers par an, s'adresse aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées en perte d'autonomie et aux personnes éprouvant des difficultés temporaires de mobilité, résidant sur le territoire de MBA. Il leur permet d'être accompagnées et transportées en tous points du territoire des 39 communes de l'agglomération, sur inscription et réservation préalables, pour le tarif d'un ticket de bus.

En pratique, l'utilisateur doit réserver une date, une heure et un lieu de rendez-vous sur simple appel téléphonique et s'acquitter de son titre de transport.

Un accompagnant vient alors le chercher à l'heure et au lieu convenus, pour le conduire à la destination de son choix à bord d'un véhicule adapté. Il peut même l'aider à porter des menus objets ou quelques courses. Des déplacements groupés ou avec accompagnants sont possibles, sous réserve de places disponibles. La procédure à suivre pour bénéficier de ce service est décrite ci-dessous :



TRÉMA COMMENT ACTIVER LE DISPOSITIF DE MOBILITÉ POUR TOUS ?

- 1 VOUS RENDRE À LA MAIRIE OU AU CCAS DE LA COMMUNE**
- Justificatif d'identité,
- Justificatif de domicile
- Carte d'invalidité ou justificatifs de droits FCH, ACTP ou APA
- Pour une mobilité réduite temporaire, certificat médical
- 2 VOUS RENDRE À LA BOUTIQUE TRÉMA**
7 Rue Mathieu à Mâcon, muni de l'affertation délivrée par la commune et d'une pièce d'identité
- 3 TELEPHONER N°VERT 0800 35 00 34**
LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 17H00
Le service assuré toute l'année, du lundi au samedi de 8h00 à 17h00*

*RÉSERVATION DU TRAJET LE PLUS TÔT POSSIBLE ET AU PLUS TARD 48H À L'AVANCE. SERVICE SOUMIS À DISPONIBILITÉ. www.trema-bus.fr Mâconnais-Beaujolais AGGLOMÉRATION

Grand cycle de l'eau : Rien ne disparaît dans vos toilettes !

Régulièrement, MBA intervient sur le réseau d'assainissement collectif pour le débarrasser des objets qui devraient être jetés dans les poubelles d'ordures ménagères résiduelles.

Les canalisations et les pompes de relevages sont encombrées le plus souvent de lingettes, mais aussi de gants, protections, médicaments qui ont un impact sur l'environnement aquatique, demandent des interventions coûteuses et perturbent le fonctionnement des stations d'épuration.

Rappelons que même s'il est précisé sur le paquet que la lingette est biodégradable, celle-ci n'a pas le temps de se détériorer dans les réseaux. Pour éviter tout désagrément, elle doit donc être jetée dans la poubelle.

CE N'EST PAS SORCIER !

RIEN ne disparaît dans vos toilettes !



De boucher vos
canalisations



De détériorer votre
système sanitaire



D'avoir besoin d'une
intervention coûteuse



De polluer
l'environnement



Mâconnais-Beujolais
AGGLOMÉRATION

www.mb-agglo.com

Métallerie GRAND
ouvrages métalliques

Z.A. Le Verdier

71960 LA ROCHE VINEUSE

Tél. 03 85 37 78 81

Portails, Motorisation, Porte de Garage
Menuiseries Alu et PVC, Volets Roulants
Maison Métalliques, Escaliers, Garde-Corps,
Terrasse métallique ...

Location Grue

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

CHAUFFAGE - VENTILATION
MAISON CONNECTÉE



71960 PIERRECLOS

03 85 35 72 91

www.mansiateleec.com



MÉMO TRI

NATURELLEMENT, JE TRIE !



Tous les emballages qui se trient se mettent dans les contenants SANS SAC

COLONNE JAUNE



INUTILE DE LAVER

Bouteilles et flacons
dévissables en plastique,
briques alimentaires,
emballages métalliques



TOUT DÉPÔT AU PIED DES CONTENEURS
EST FORMELLEMENT INTERDIT.
IL CONSTITUE UN DÉPÔT SAUVAGE.

COLONNE BLEUE



MÊME SOUILLÉS

Papiers
(journaux, cahiers, livres, enveloppes,
courriers, imprimés publicitaires...)
et cartonnets



PENSEZ À DEMANDER UN STOP PUB POUR
RÉDUIRE VOS DÉCHETS PAPIER.

COLONNE VERTE



INUTILE DE LAVER

Bouteilles, pots et
bocaux en verre

SONT REFUSÉS Ampoules, miroirs,
vases, saladiers,
vaisselle, ...



**LE VERRE DE VAISSELLE CASSÉ
DOIT ÊTRE JETÉ DANS LE SAC
D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES**

ZONE
NORD

DÉCHET TRIÉ, DÉCHET RECYCLÉ

Azé, Berzé-la-Ville, Bussières, Charbonnières, Chamay-lès-Mâcon, Chevagny-les-Chevières, Davayé, Fuissé, Hurigny, Igé,
La Roche-Vineuse, La Salle, Laizé, Mâcon, Milly-Lamartine, Péronne, Prissé, Saint-Laurent-sur-Saône,
Saint-Martin-Belle-Roche, Saint-Maurice-de-Satonnay, Sancé, Senozan, Sologny, Solutré-Pouilly, Vergisson, Verzé.

Consignes valables jusqu'au 31 décembre 2022



Sport et loisirs

En 2022, vous pourrez pratiquer le ping-pong : une table sera installée au terrain des sports. L'espace sera aménagé également avec 3 tables à pic-nic.

La communauté de communes du Mâconnais Beaujolais envisage une opération de normalisation de la signalétique des sentiers pédestres.

Berzé-la-Ville, consultée, a choisi le parcours connu sous le n° 4 pour bénéficier de la nouvelle signalétique qui sera directionnelle. Ce parcours en boucle, débute au parking à l'entrée du village, passe devant la chapelle des Moines, descend aux Furtins, emprunte la voie verte, remonte au Perret puis sur le mont Roche Coche, les Bruyères, la crête du mont de la Fa et redescend sur Berzé. La mise en place de cette signalétique, prise en charge par MBA, interviendra au printemps 2022. À terme tous les sentiers choisis seront répertoriés sur le site de MBA.



A l'arrivée avec les supporters

Photo Michel PELLETIER



Sandrine HERNANDEZ rejoint son équipe Les Branq's

Photo Christine LAPALUS

Bravo !

Ils ont participé au Marathon Relais le 11 septembre 2021 à la Roche Vineuse



*Sous les couleurs du SOU des écoles :
Nicole, Benjamin, Abdé, Sylvain, Gaël & Sophie*

Photo Jean-Noël CHARVET



Céline BESSE sous les couleurs de l'EAM

Photo Jean-Noël CHARVET



La bibliothèque

La *bibli* est toujours ouverte chaque samedi de 10 h à 12 h au rez-de-chaussée de la mairie (*malheureusement ces temps-ci seulement accessible aux détenteurs d'un pass sanitaire et aux moins de 12 ans sans pass*).

Les élèves de l'école continuent d'en profiter largement, chaque semaine, au côté de l'équipe éducative.

Et les bénévoles, qui s'occupent de cette charmante bibliothèque **moderne, actuelle, rénovée**, cherchent toujours à élargir leur cercle... **Rejoignez-nous !**

N'oubliez pas qu'au-delà de ce que nous proposons dans nos rayons, **vous avez aussi accès à des milliers de références** de romans, essais, documentaires, BD, magazines, ... dans le **catalogue en ligne** de la bibliothèque départementale (www.bibliotheques71.fr rubrique *lire, écouter, voir*). Demandez-nous comment ça marche, vous ne le regretterez pas !

Cette année, la mairie bénéficie par ailleurs d'une dotation de l'État de **1500 € pour actualiser le fonds de livres des classes de maternelle et primaire**. La mairie doit quant à elle abonder à hauteur de 10 % de cette somme pour acheter du mobilier plus fonctionnel pour présenter les livres, spécifiquement dans la classe des CM.

En cette année 2022, nous serions ravis de rencontrer **de nouveaux lecteurs...** Espérons que vous osez franchir la porte !

Vos dévoué.e.s bénévoles.

Contact : bibliotheque.berzelaville@orange.fr



L'excellence de nos terroirs
pour vous

[f](https://www.facebook.com/superu) [t](https://twitter.com/superu) [i](https://www.instagram.com/superu)

www.superu-prisse.com

PLATRERIE PEINTURE
SABLAGE
PEINTURE INDUSTRIELLE

DUPONT S.A.S.
Franck - Benoit
71960 La Roche Vineuse
Tél : 03 85 35 74 88
Fax : 03 85 35 74 67

E-mail : dupont.sas@orange.fr Site : www.franck-dupont.com





**Le comédien-violoniste
Roger Germser joue OSTINATO à l'église**

Implanté en Bourgogne Sud, dans les charmants villages du Val lamartinien, Musival est axé autour de la musique de chambre et du musicodrame. Créé en 2019, il a lieu chaque année en septembre.

Placée sous le signe de l'audace, la programmation associe les œuvres, genres ou instruments de manière originale, en réservant des surprises : un concerto se métamorphose en trio, des pièces pour orgue trouvent une seconde vie à l'accordéon, de la musique traditionnelle croise des airs d'opéras retranscrits pour batterie et clarinette...



Clara Simpson et Olivier Balazuc nous font redécouvrir l'univers de Shakespeare au Château des Cochets.

Texte et crédit photo : Musival



Nous vous recommandons l'album *Broken Faces*
(sortie 1^{er} semestre 2022)

Concert filmé à La Cave à Musique en février 2021 <https://www.youtube.com/watch?v=AcszqKrrEoQ>

Le très beau clip *Quarterback* tourné à Berzé-la-Ville et dans la campagne bourguignonne.

[Quarterback by ZATO "Broken faces" Album](#)

(Tous les liens sont disponibles en un cliq dans la rubrique Tourisme, sport et loisirs du site internet de la commune).

En concert à la Cave à musique le 25 février en 1^{ère} partie de Laëtitia Shériff.

L'actualité de ZATO sur la page <https://www.facebook.com/ZATODUO>

et le site <http://www.zato.fr>



LE RÉTABLISSEMENT DE LA CROIX-SIGNAL DE BERZÉ-LA-VILLE

C'EST à un modeste événement local, mais bien significatif, que nous venons d'assister par un dimanche ensoleillé, près de Berzé-la-Ville, entre Mâcon et Cluny, dans ce Mâconnais qu'on a comparé à l'Attique pour son mélange de sol pierreux et de fraîches verdure, riche d'ailleurs, comme la Grèce, en souvenirs historiques et archéologiques.

Voici les faits. Une croix-signal juchée sur un éperon rocheux avait été il y a vingt-cinq ans, à la suite de discordes intercommunales, supprimée par un parlementaire rancuneux. Elle vient d'être rétablie sous les auspices du Touring Club de France, grâce à l'heureuse initiative de son délégué à Mâcon, M. le docteur Armand. Par un heureux hasard, M. Georges Lecomte, de l'Académie française, se trouvait dans sa ville natale et accepta d'être l'orateur de la cérémonie, avec M. l'abbé Bernard, chapelain épiscopal.

Ce fut très émouvant. Une procession chantante, conduite par M. le curé Marmorat, partit de l'église de Berzé et fit l'ascension du promontoire pour atteindre la nouvelle croix de bois, éclatante de blancheur, que les Compagnons de France viennent de dresser sur un socle de pierre.

Dure montée dans le vent, mais bien récompensée par le site et les souvenirs que domine cet emblème aérien. Voici à nos pieds, à travers un diorama de montagnettes minutieusement cultivées et de vallons riants, ce Milly lamartinien dont précisément, il y a quelque dix ans, M. Georges Lecomte, aidé par M. François-Poncet, alors sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, fit restaurer le pauvre clocher qui menaçait ruine, au point que le sonneur n'osait plus faire vibrer l'« airain sacré ». Non loin de là, le minuscule château de Bionne, où Lamartine fila



La bénédiction de la croix-signal de Berzé-la-Ville.



M. Georges Lecomte prend la parole devant ses compatriotes.

sa première idylle de collégien à peine adolescent. Voici surtout, comme vu d'avion, le château des Moines, vénérable péricuré de l'abbaye de Cluny, dont la chapelle conserve dans son abside un ensemble de peintures murales religieuses, célèbre dans notre histoire de l'art roman.

La cérémonie, toute simple, devient majestueuse dans un tel décor. Après le rituel envoi des couleurs aux accents des fanfares, M. Georges Lecomte exalte le patriotisme de la France renaissante et M. l'abbé Bernard, la signification expiatoire, mais pleine d'espoir, de cette croix qui va être bénite ensuite.

Après quoi, l'assistance redescend au château des Moines où nous avons la bonne fortune d'être accueillis par M. Fernand Mercier, conservateur des musées de Besançon, mais aussi interprète érudit du passé et de la valeur d'art de la fameuse chapelle bénédictine. Il nous en fait admirer la luminosité exceptionnelle, nous en démontre l'acoustique étonnamment calculée. Surtout,





Peintures murales du début du XII^e siècle.
Scènes de la vie de saint Blaise.

il glorifie ses peintures murales, longtemps dissimulées sous un badigeon et dans lesquelles on avait cru d'abord voir des fresques, alors qu'elles sont un exemplaire rarissime en France de cette « peinture brillante », analogue — grâce à un corps gras qui leur est incorporé — aux peintures « à la cire » de la Cappadoce et de l'Égypte, d'ailleurs posée par couches successives et « à sec », et qui constitue — par la richesse délicate de ses coloris autant que par l'élégance du dessin, des visages et des draperies à menus plis — cet art chrétien de l'Orient, limitativement et improprement appelé l'art byzantin.

Cette conférence, vivante autant qu'érudite, fut la digne conclusion d'une journée qui vient de consacrer Berzé-la-Ville — selon la formule du maréchal Pétain — comme un des « hauts lieux » de France.

GEORGES ROZET.



La chapelle des moines de Cluny : les deux absides superposées.

Extrait
de la Revue *L'illustration*
N°5138 - 30 août 1941

Les lavoirs

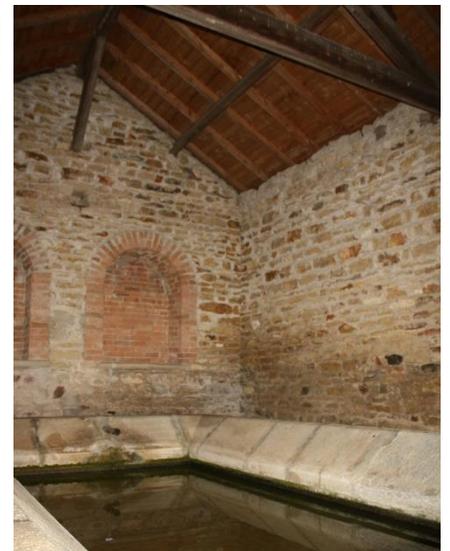
Début octobre nous avons procédé au nettoyage des lavoirs des Chardignys et du Vernay. Milo et Eden ont répertorié les espèces présentes.



Poissons
plus heureux qu'en bocal
aux Chardignys



Tritons et
têtards au
Vernay



Les associations

Le comité de jumelage Ausonia & Berzé-la-Ville



20 ans d'échanges fructueux, cela aurait pu se traduire par une belle fête en juillet 2021 en accueillant nos amis italiens d'Ausonia. Les contraintes sanitaires ne l'ont pas permis, et seul, un petit groupe d'entre nous a pu communiquer le 15 juillet, en visio, avec le Comité italien, réuni en cette occasion pour fêter les 20 ans du jumelage.

Nous avons pu échanger des souvenirs en direct et constater que la flamme ne s'est pas éteinte.



De notre côté, depuis le **Loto Gourmand** du 10 novembre 2019, et notre **Nuit de la Befana** du 18 janvier 2020 qui commençait l'année en beauté, notre Comité a dû se mettre en sommeil.



Mais notre Assemblée Générale du 19 novembre 2021 est le signal d'un redémarrage avec une équipe de mordus.

Cette Assemblée Générale a dû, malheureusement, acter le départ de notre trésorière Françoise Bourgeois, qui a assumé, depuis 2001, cette fonction avec rigueur, dévouement et efficacité.



Notre présidente depuis 2009, Emilie Orengo, a animé avec passion, bonne humeur et un dynamisme exceptionnel notre jumelage. Elle passe également la main.

Nous nous devons de poursuivre avec la même énergie.

C'est donc avec un nouveau bureau que se prépare sans tarder l'organisation de notre **Notte della Befana**, moment festif particulièrement apprécié.

Je terminerai en vous rassurant si vous hésitez à rejoindre notre comité. Non, il n'est pas indispensable de parler l'italien pour partager ces beaux moments d'échange et de découverte de l'Italie.
Gil CHARNAY, pour le bureau

Infos : associationberzelaville@gmail.com

L'association est ouverte à tous! N'hésitez pas à nous rejoindre !

**SARL
MARTINOT
& FILS**

P

**TRANSPORT
TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR**

Tél. : 06 13 61 17 36

15 JANVIER

**Notte della
Befana
2022**

Salle des Fêtes
de SOLOGY

**Repas dansant
Animé par
Jean-Michel Caputo**

Apéritif, repas, animation
25€

à partir de 19h30

Inscription avant le 31/12
Contact: 06 03 55 30 54

Organisé par le
Comité de Jumelage
Berzé-la-Ville / Ausonia

IPPNS
Ne pas jeter sur la voie publique



L'association Soirée cartes et jeux

L'Association soirée cartes et jeux (loi 1901) compte une trentaine d'adhérents qui se réunissent le mercredi soir de 20 heures à minuit une semaine sur deux à la salle Simonet prêtée par la mairie.

Tous les amateurs de tarot et jeux de société (scrabble, triolet, Rummikub, cartes...) sont les bienvenus.

En cours d'année, nous organisons également une sortie au restaurant, un pique-nique...

En raison des conditions sanitaires actuelles, le pass sanitaire est obligatoire à l'inscription.

Danielle LACORNE,
secrétaire





RENAULT
La vie, avec passion



**GARAGE
LETOURNEAU**

*Vente véhicules
neufs et occasions
Réparation toutes marques
Dépannage*

03 85 51 66 20
71960 LA ROCHE VINEUSE



Le Club de la Roche Coche

Le club de la Roche Coche a repris ses activités qui se déroulent à la salle Simonet de Berzé-la-Ville de 14h00 à 18h00 le 1er et 3ème mardi du mois.

Nous sommes pour le moment 5 de Berzé-la-Ville et 9 de l'extérieur.

Nos activités sont la belote, le tarot, le Scrabble, le Triomino, le Rummikub et autres jeux de société.

Nous finissons l'après-midi par un sympathique goûter. Tout le monde repart content de cet agréable après-midi.



Nous sommes à la recherche de nouveaux adhérents sur Berzé-la-Ville et des communes environnantes.




E.U.R.L SYLVAIN DAUJEAN
 Maçonnerie, couverture, charpente, zinguerie
 Rue des tilleuls 71460 CORTEVAIX
 Tél : 03.85.35.85.92 / 06.09.60.36.26
 Mail : sylvaindaujean@aol.fr


 Entreprise générale de bâtiment et génie civil
 ISO 9001  



Construction
Rénovation
Maintenance

Particuliers
 Industriels
 Viticulteurs
 Pétroliers
 Collectivités

68, rue de la Condemine - 71000 Varennes-lès-Mâcon
 Tél : 03 85 34 70 00 - Fax 03 85 20 22 15
 E-mail : contact@gelin-btp.fr - www.gelin-btp.fr



Les amis du Vieux Berzé

L'année 2021 a été impactée comme 2020 par la pandémie de Covid 19. Cela n'a pas été sans conséquence sur notre activité. Ainsi, nous avons été contraints d'annuler la représentation théâtrale prévue au mois de juin et la traditionnelle journée de puces brocante du 4 juillet.

Pour autant la vie associative a pu reprendre normalement. Nous avons tenu notre Assemblée Générale en décalant sa date par rapport aux années précédentes puisqu'elle a eu lieu le 18 juin, sous l'espace des fours. Au cours de cette assemblée générale ont été élus de nouveaux membres du conseil d'administration : Éric de Coligny, Catherine Drevet-Genevée, Christophe Juvanon, Rémy Schiano di Lombo. L'association compte actuellement 105 adhérents.

L'association a participé aux journées Écho Loc' des **11 et 12 septembre**, en ouvrant à la visite l'église et les fours. Quant aux Journées du Patrimoine, les **18 et 19 septembre**, elles ont connu un vif succès, en dépit d'un dimanche pluvieux puisque plus de 300 personnes se sont pressées aux grilles de notre site industriel unique en Bourgogne et à l'église.

Le 17 septembre un spectacle du festival Musival a été donné à l'église. A l'occasion de ces manifestations, et après la mise en valeur d'une partie des peintures du chœur de l'église terminée en mars, à laquelle l'association a participé, la municipalité a réinstallé le tableau retable de la Présentation au Temple ainsi que les statues de la Vierge et de Saint Blaise, dont les restaurations ont été partiellement financées par les AVB.

Le 2 septembre notre Conseil d'Administration s'est réuni en présence du maire Éric Faure et du député Benjamin Dirx, par ailleurs habitant de Berzé. Ce dernier s'est engagé à soutenir nos demandes de subvention concernant le patrimoine, qui seront présentées par la Municipalité auprès des services de l'Etat et du Département.

Fin octobre, L'équipe des fours a assuré la pose de bâches, visant à étendre la période d'utilisation de l'espace couvert des fours à gypse quelle que soit la météo. Cette acquisition a été financée par les AVB

avec l'aide d'une subvention du Fonds de Développement de la Vie Associative.

Nous suivons avec beaucoup d'intérêt le travail de Lionel Barriquand dans la grotte des Furtins et nous lui apportons un soutien financier afin de réaliser des analyses permettant d'effectuer des datations dans cette grotte, emblématique du renouveau de l'archéologie française.

Concernant les paysages, les AVB se sont joints au collectif des habitants du hameau de Marie pour soutenir leur demande d'enfouissement des lignes électriques et de téléphone qui enlaidissent le village.

2022 sera une année importante pour les Amis du Vieux Berzé qui fêteront 40 années d'existence. Des manifestations sont en cours de programmation pour célébrer ces quatre décennies au service du patrimoine et de l'environnement de Berzé-la-Ville.

Les Berzéens sont invités à l'assemblée générale qui se tiendra le 25 mars 2022 à 20 h à la salle Simonet.

Pour suivre nos activités, consultez notre site internet, rénové en 2020

<https://amisvieuxberze71.org/>

Le Président
Gaétan Monchovet



Histoire musicale Ostinato
Eglise de Berzé-la-Ville
Le 17 septembre 2021

Pose de bâches aux fours



La reprise après une année scolaire 2020-2021 chamboulée

Le SOU des écoles de Berzé-la-Ville est devenu, au fil de ses nombreuses années d'existence, une institution dans le village. Une institution avec ses rendez-vous annuels, vecteurs de convivialité et rassemblant toutes les générations : ventes, fête de Noël, randonnée, apéro-concert, kermesse... Tous ceci est rendu possible grâce à l'engagement et l'énergie déployée par les parents bénévoles qui le font vivre chaque année. Avec un but : récolter des fonds pour financer les sorties scolaires des enfants de l'école.

Malheureusement, durant l'année scolaire 2020-2021, tout ceci a été chamboulé en raison du Covid. Le SOU a réussi à organiser une vente de fromages à l'automne 2020 et une vente de sapins, d'huîtres et de biscuits de Noël en décembre 2020 mais les manifestations destinées aussi à rassembler les habitants du village n'ont pas pu avoir lieu. Malgré cela, grâce à la bonne gestion de l'association depuis des années, nous avons pu financer les sorties scolaires, à hauteur de 3 575 € : une sortie « poney » de plusieurs jours pour les maternelles, une sortie à Lyon pour les CE2-CM1-CM2 et une sortie à Mâcon pour les CP-CE1. Il a néanmoins fallu entamer nos économies.

Cette année, nous espérons donc reprendre nos activités normalement, à la fois parce que nous serons tous heureux de pouvoir vous retrouver autour d'événements festifs, mais aussi, il faut bien le dire, pour recommencer à collecter des fonds pour permettre aux enfants de bénéficier de sorties scolaires. Ces sorties sont importantes car ce sont des moments enrichissants, formateurs, dont on se souvient parfois toute sa vie. Ce sont des moments qui font grandir et découvrir le monde.

Alors si les circonstances nous le permettent, nous comptons sur vous pour les futures manifestations que nous espérons organiser :

- Vente de brioches : dimanche 6 février 2022
- Vente de pizzas : jeudi 31 mars
- Randonnée : dimanche 15 mai
- Kermesse suivie d'un apéro en musique samedi 11 juin
- Noël : décembre 2022

Facebook

<https://www.facebook.com/soudesecolesdeberzelaville/>

Nous contacter par mail

soudesecolesdeberzelaville@gmail.com

Hâte de vous retrouver !



La chorale des enfants au marché de Noël du SOU des écoles
le 14 décembre 2019

Cette année vous avez pu voir germer, entre les fours à gypse et le terrain de sport : **le jardin partagé d'Echo Loc'**.

Après des débuts délicats suite aux restrictions sanitaires, le jardin a finalement pu **ouvrir officiellement « ses portes »** le 13 juin dernier.

Ce jour-là vous avez été plus de 150 à venir le découvrir et nous encourager dans nos actions. Encore merci à tous ceux qui nous ont soutenu !

Grace au travail d'un petit noyau très présent, l'aide de nombreux adhérents et autres bénévoles nous avons pu cultiver fruits, légumes et aromates sur près de 300 m².

La récolte a été partagée entre les bénévoles et un **petit marché** que nous avons animé tout au long de l'été.

Le principe était simple : nous mettions à disposition la récolte de la semaine et vous pouviez donner et prendre ce que vous vouliez.

Tout au long de l'été, vous avez été plus de 100 visiteurs à venir profiter de nos produits frais et cultivés sans le moindre intrant !

Enfin, le point d'orgue de cette 1ère année a été le Festival des Solutions Ecologique et l'organisation des « **Journées d'Echo Vertes** ».



Tout au long du week-end du 11 et 12 septembre, vous avez été près de 700 visiteurs à : visiter le jardin, faire un tour de poney, découvrir la ferme pédagogique et le marché d'artisans locaux, participer à nos activités et animations ou simplement boire un verre et vous restaurer !

Nous avons été vraiment très touchés par vos intentions et vos retours, et nous espérons bien évidemment pouvoir rééditer cet évènement en 2022 ! 😊

Jardin

Pour cette nouvelle année, nous travaillons activement à l'organisation d'un « moment fort » chaque mois.

L'idée est de pouvoir vous proposer une animation pour se retrouver dans le jardin et partager un moment chaleureux.

Bien-sûr nous continuerons les **cultures** et nous souhaitons y ajouter une touche encore plus esthétique en travaillant à son **fleurissement**.

Par ailleurs, nous continuerons la **reconstruction du mur en pierre sèche** qui borde le haut du jardin, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez y participer 😊

Circuit court

En parallèle, nous travaillons toujours à l'organisation d'un **marché de producteurs locaux** et à la création d'un **groupement d'achat**.

L'idée est de se réunir pour bénéficier ensemble de conditions avantageuses pour acheter des produits locaux, responsables et/ou équitables :

- des plantes, des fleurs, des arbres, des semis au printemps...
- de la nourriture (huile, viande, fromage, café, aliment sec ...)
- etc...



Dans la mesure du possible, dès le retour du printemps, nous continuerons à tenir une « permanence » dans le jardin les samedis matin entre 10 et 12h.

Nous espérons que vous serez toujours plus nombreux à nous rejoindre.

Le jardin n'est pas réservé aux jardiniers, il est ouvert à tous pour déambuler et partager un moment de convivialité, découvrir, observer, échanger et partager vos expériences.



Pour vous tenir informés, vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook et Instagram

lecho.loc@gmail.com

Orian JACQUET,
Président



ECHO.LOC

Mathieu
Vigneron à Prissé

SAINT-VÉRAN
LES CRAYS

SAINT-VÉRAN
Les Crays

BOON MILLS-LAMARTINE

PREMIANT DE BOURGOGNE

TERRES SECRÈTES
Depuis 1938

VIGNERONS DES
TERRES SECRÈTES

CAVEAUX DE PRISSÉ
TERRES-SECRÈTES.COM

VIGNERONS ENGAGÉS

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. SACHEZ APPRÉCIER AVEC MODÉRATION.

© 2022 - album 1815 181718 - Crédit photo: Agence Avium





A.D.M.R. ... LE METIER D'AIDE A DOMICILE, une mutation obligée ... et engagée ...

L'ADMR propose

- D'accompagner le grand âge et le handicap (aide aux soins d'hygiène et aux repas ...)
- De soutenir les familles
- De faciliter la vie de tous (entretien, repassage, courses ...)

Le constat est que les interventions se font majoritairement auprès des personnes âgées. Pour le secteur de la Roche Vineuse 75% des personnes ont plus de 80 ans.

Notre société vieillit et cela questionne l'accompagnement des personnes âgées et dépendantes qui souhaitent vieillir à domicile. Cette ambition ne peut se concrétiser que si les services d'aide et de soins sont présents sur le territoire en complément des solidarités familiales existantes.

Quel défi pour les services d'aide à domicile ?

Pour l'usager être aidé, c'est accepter de « laisser » entrer une aide extérieure que très souvent elle ne connaît pas... c'est accepter de ne pouvoir réaliser les actes essentiels permettant de rester chez soi ...et découvrir sa vulnérabilité.

L'histoire montre que le métier d'aide à domicile ne nécessitait, à priori, que peu de compétences spécifiques, si ce n'était celles que l'on attribuait tout naturellement aux femmes. La capacité à réaliser les activités quotidiennes au sein de son foyer : « prendre soin » et assurer l'entretien. De nombreuses femmes, pas ou peu diplômées, ont été remises à l'emploi par le biais de ce secteur d'activité.

La singularité de l'aide à domicile est d'exercer seule, sur des lieux de travail différents. Elle rencontre une grande flexibilité dans l'exercice de son travail : temps de déplacements, amplitude horaire large, travail les dimanches et fériés. La majorité des emplois d'aide à domicile proposé est à temps partiel.

L'urgence de la situation est de développer la formation des personnels et d'engager un processus de reconnaissance sociale et salariale du métier afin de proposer, aux personnes accompagnées, compétences techniques, relationnelles et sécurité ... par des intervenants formés.

Le début d'une dynamique de progrès ?

Depuis quelques temps déjà, le service d'aide à domicile du secteur s'inscrit dans le réseau « médico - social -local » de prise en charge : sortie d'hospitalisation, collaboration avec les professionnels libéraux et autres associations (SSIAD)

L'ultime reconnaissance s'est faite lors du premier confinement : le secteur de l'aide à domicile a intégré la filière « médico – sociale » officiellement. De ce fait, les services proposés s'inscrivent dans les missions de service public. Ce qui a ouvert aux aides à domicile certains droits (priorité pour les vaccinations, mise à disposition d'autotests) ... mais aussi certains devoirs : s'engager à respecter l'autonomie de la personne, à l'accompagner dans son projet de vie et à lui apporter une aide appropriée à toute situation.

La professionnalisation du secteur passe également par l'organisation d'un véritable encadrement professionnel. Au sein de l'association une réflexion continue, globale est engagée tant pour l'application stricte de la réglementation et de l'application de la convention collective, que d'une prise en compte, dans la mesure du possible, d'une adaptation du cadre d'intervention compatible avec les exigences familiales. Par ailleurs, des temps mensuels de rencontres permettent d'échanger sur les pratiques professionnelles et d'évoquer les éventuelles difficultés rencontrées.



L'ultime progrès est la revalorisation salariale effective depuis le 1 octobre 2021. En effet, seulement 43% des aides à domicile accédaient à une rémunération conventionnelle supérieure au SMIC après 17 ans d'ancienneté selon Mme BOUGUIGNON (ministre déléguée en charge de l'autonomie). Le point positif de cette revalorisation est la très forte reconnaissance des formations et de l'ancienneté dans la branche ce qui permet d'espérer fidéliser et motiver à se former. Le grand regret est le peu de reconnaissance salariale d'un début de carrière, avec pour conséquence une absence d'impact sur le recrutement toujours très difficile et aléatoire ...

Nous sommes reconnaissants aux professionnelles engagées au sein de l'Association qui assurent avec humanité et implication les interventions auprès des usagers. A court terme, la principale difficulté reste l'embauche de personnes afin de satisfaire les demandes d'intervention et améliorer la prestation existante. Dernièrement les annonces de M. CASTEX, premier ministre en visite au Creusot et localement l'intérêt marqué par M. ACCARY, président du Conseil départemental font espérer une évolution du métier d'aide à domicile, sans doute avec la création de structures innovantes pour proposer aux personnes un maintien à domicile « choisi » (adéquation du besoin/désir et offre d'intervention).

Nous sommes là dans un choix de société important qu'il convient de faire sans plus tarder ...

Marie Claude POTTIER
Présidente de l'Association

Nous recrutons des personnels (CDI) et des bénévoles

N'hésitez pas

- À nous contacter au 03 85 37 77 11
- A envoyer votre candidature à l'adresse suivante :
4 route de Cluny 71960 la roche vineuse ou par mail

Info.larochevineuse@admr.org



Le Service de Soins Infirmiers A Domicile du Mâconnais Sud est une association loi 1901, créée le 27 juillet 1992, adhérent à la fédération ADMR de Saône et Loire.

Le SSIAD intervient sur 28 communes dont votre commune et a une capacité de 39 patients maximum.

Afin d'apporter une réponse personnalisée aux patients, une équipe de 9 aides-soignantes se relaie 7 jours sur 7 avec l'appui d'une infirmière et d'une infirmière coordinatrice.

Dans le but de contribuer au maintien à domicile, le SSIAD a pour mission d'assurer les soins d'hygiène et de confort ainsi que certains soins infirmiers techniques.

La prise en charge des patients n'est possible que si elle répond aux critères cumulatifs, définis par l'Agence Régionale de Santé.

Sur prescription médicale et dans la limite des places autorisées, sont ainsi admises en SSIAD :

Les personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes (Une priorité sera portée sur les personnes isolées et en GIR 1 ou GIR 2.)

Les personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap



Une inscription sur la liste d'attente est nécessaire, et sera validée par une évaluation à domicile réalisée par l'infirmière afin de déterminer le degré de dépendance, les attentes et les besoins de la personne.

Le SSIAD travaille en partenariat avec les infirmiers libéraux, les services d'aides à domicile, le Resoval, la Maison Locale d'Autonomie, les résidences autonomie, l'école d'infirmiers et d'aides-soignants, l'HAD, la Maison de Santé de Crèches sur Saône ...

Contact pour plus de renseignements :

Amandine LAPALUS
Infirmière Coordinatrice
50, rue de la Brancionne
71 680 CRECHES SUR SAONE
03.85.37.46.31
ssiad.creches@orange.fr



Siège social : Route des Carrières
71118 ST MARTIN BELLE ROCHE
Tél : 03.85.37.74.46
Mail : SLTS2@orange.fr

GENIE CIVIL
TRAVAUX SPECIAUX
MAÇONNERIE

[Site Internet : www.slts-gc.com](http://www.slts-gc.com)

SAONE ET LOIRE TRAVAUX SPECIAUX



Le Don du sang

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles (ADSB) du Val Lamartinien a un secteur d'intervention qui comprend 11 communes : Berzé-la-Ville, Bussières, Chevagny les Chevrières, Igé, Milly-Lamartine, Pierreclos, Prissé, La Roche Vineuse, Serrières, Sologny et Verzé. Elle organise chaque année 6 collectes avec le personnel de l'Etablissement Français du Sang (EFS) de Mâcon, dans les salles des fêtes mises gracieusement à sa disposition par les municipalités concernées.

La crise du Covid ces 18 derniers mois a affecté assez profondément le déroulement et le volume des collectes. Par manque de personnel médical l'EFS a dû réduire le nombre de postes de prélèvement sur certaines collectes, voire en annuler d'autres comme celle de Bussières en 2020. Il a aussi instauré l'inscription des donneurs par créneaux horaires sur son site internet avant chaque collecte pour respecter la distanciation, ce qui a pu en désarçonner plusieurs. Parmi ceux-ci, certains sont venus sans rendez-vous et ont pu être refusés faute de créneau disponible au moment où ils sont arrivés.

Quoi qu'il en soit, après cette période chaotique qui a vu une baisse de 40% des poches prélevées, l'Amicale mise sur une reprise à « cent pour sang » pour les collectes à venir. Elle incite les donneurs à s'y inscrire sur le site

<https://dondesang.efs.sante.fr/>



Dates des collectes

les mercredis

29 décembre à Pierreclos

2 mars à Bussières

11 mai à Pierreclos

6 juillet à Prissé

31 août à Verzé

26 octobre à Igé

toutes de **8h30 à 12h 30**

Enfin, la salle des fêtes de La Roche Vineuse risquant d'être encore en travaux le 21 décembre 2022, la collecte qui y était prévue aura lieu à Verzé, de 14 h 30 à 18 h 30.

Gérard Coulon,
président de l'Amicale



La société de chasse

Notre président de la société de chasse de Berzé me demande de préparer quelques mots de mon point de vue "d'accompagnatrice" à la chasse.

Exercice d'emblée naturel pour moi qui suis née dans un petit village de campagne avec un papa chasseur qui aimait partager son savoir à repérer les traces au sol, les poils noirs sur les fils de fer ou l'herbe couchée dans le sens de la marche du gibier.

Pourtant, de nos jours avec les controverses que l'on peut rencontrer lors de discussions, l'exercice est plus hésitant... Je m'en tiendrai donc à vous parler de nos journées de chasse à Berzé.

Je me présente donc Valérie accompagnatrice d'un chasseur piéteur traqueur.

Notre plaisir de la chasse, c'est partir sur les terres de Berzé de bonne heure le matin avec notre chien de pied pour trouver une trace de sanglier.

Sans bruit, on parcourt les chemins les yeux rivés au sol à la recherche d'un pied récent tout en restant attentifs au chien qui lui, a la truffe qui s'active pour capter les odeurs.

Au détour des buissons, il nous arrive de débusquer une bécasse qui s'envole très vite, un lièvre tapi ou un chevreuil qui bondit...un régal pour les yeux ! Faire le pied c'est aussi connaître son territoire car la nature n'appartient pas à tout un chacun, il y a des propriétés privées...qui restent privées. Les chasseurs le savent et payent d'ailleurs les propriétaires pour chasser sur leurs terres...et parfois aussi pour protéger leurs cultures.

En fin de matinée lorsque tous les piéteurs ont terminé leur tour, nous nous réunissons à la cabane de chasse pour partager les découvertes du matin et dresser le plan de chasse...s'il peut y en avoir un, Mickaël lance le SMS de "battue à Berzé" aux chasseurs de la société.

Nous nous retrouvons tous ensuite en début d'après-midi et c'est alors que notre président prend sa craie pour dessiner au tableau le territoire où est pressentie la présence des sangliers. Chaque "posté" se voit attribué un poste.

Le registre des présents signés, les consignes de sécurité sont lues : le pire serait l'accident et notre président insiste toujours sur la sécurité : gilet orange pour être bien visible, les panneaux marquant "la chasse en cours" car il faut partager l'espace avec les promeneurs qui ne doivent pas se retrouver en difficulté, ne faire que des tirs fichants et identifiés...tout est redit plutôt deux fois qu'une. En attendant que les postés se placent, nous, les traqueurs préparons nos chiens avec gilet de protection et collier GPS...les chiens s'agitent car ils vivent pour cette chasse...il n'y a d'ailleurs rien à craindre d'un chien de chasse si on le croise car même s'il s'approche de vous pour vous saluer, il est bien trop occupé à sa recherche de gibier...c'est sa nature !

Un coup de corne annonce le début de la battue et les chiens sont lâchés.

Le plus beau moment qu'il m'ait été donné de voir était 4 sangliers qui se dérobaient à la queue leu leu sous le sommet de Roche Coche sur lequel j'étais en observation...ils s'étaient "remis" sous le petit chemin qui y monte !!! Tout proche du passage des randonneurs !!!

Ne soyez pas choqués de ce dérangement infligé, les bêtes savent se défilier et nous finissons souvent nos journées par un « belle chasse pour les chiens...les sangliers manqués seront plus gros la prochaine fois !!! »

C'est ça aussi la chasse, autour d'un petit "mâchon" pour finir la journée, les félicitations aux bons tireurs ou les railleries bon enfant pour ceux que notre président appelle "les tape-autour"!!!

L'important est avant tout le moment de convivialité partagée... les récits qui en découlent sont parfois épiques ; je me souviens me coller l'oreille au plancher pour écouter le soir les récits rocambolesques de mon père...et à ses compères de raconter à leur tour leur pire "contre-exploit" de leurs parties de chasse !!!

Il faut rester humble devant la nature, savoir l'apprécier, la partager et surtout être ensemble dans la bonne humeur.



C'est en tout cas ce qui nous plaît dans ce loisir qui remonte à la nuit des temps et que nous espérons pouvoir prolonger le plus longtemps possible.

Au plaisir de vous rencontrer aux détours de nos chemins !!!

PS : Nous profitons de ces mots pour remercier la société de chasse de Berzé pour son accueil empli de simplicité et de convivialité à l'image de son président.

La société de chasse compte cette année 29 adhérents. Le territoire est assez limité, en plus des consignes de sécurité de tir, l'augmentation des habitations, les zones de réserve, les abords de la voie verte en sont la cause.

Seuls 300 hectares sont chassables sur les 550 hectares de superficie de Berzé la Ville.

Pour la Société de Chasse,
Valérie DENUELLE



DELARCHE TP 

*Terrassement
Assainissement
Assainissement non collectif
VRD
Aménagement de cours*

**Route des Carrières
71118 ST MARTIN BELLE ROCHE
Tel: 03.85.20.01.07
Mail : delarchetp@orange.fr**



Résidence autonomie de l'Eau Vive

629, route du Hameau de l'Eau Vive
71960 LA ROCHE VINEUSE



03.85.36.63.40



accueil@ra-eauvive.fr



17 communes du Mâconnais se sont groupées pour créer en 1984, un ensemble de 73 logements pour personnes âgées (Berzé-la-Ville, Berzé-le-Châtel, Bussières, Chevagny les Chevrières, Davayé, Fuissé, Hurigny, Igé, La Roche Vineuse, Milly-Lamartine, Pierreclos, Prissé, Serrières, Sologny, Solutré, Vergisson, Verzé).

Cette maison possède de nombreux services mis en place pour aider, accompagner le plus longtemps possible les résidents tout en privilégiant la qualité du cadre de vie.

Le Syndicat Intercommunal assure la gestion des logements et des services dédiés aux résidents : assistance par un système d'appel Bip, repas du midi au restaurant de la résidence, service de laverie et de nombreuses animations (gymnastique, ateliers manuels, courses en grande surface...).

La Résidence Autonomie de l'Eau Vive se veut ouverte sur l'extérieur et sécurisante à l'intérieur.

Qualité des services, propreté, respect pour les résidents, gentillesse et compréhension sont les points forts de cette réalisation destinée à être un lieu de vie pour nos aînés.

Etablissement non médicalisé.

Des services sont à la disposition des résidents.

- ✓ Assistance 24/24 avec un bip
- ✓ Restauration tous les midis tous les jours de l'année et une soupe pour le soir
- ✓ Bibliothèque
- ✓ Lingerie
- ✓ Soins assurés par les praticiens libéraux de votre choix.
- ✓ Passage d'une pédicure toutes les 5 semaines
- ✓ Cours de gymnastique douce
- ✓ Aide aux Courses



La salle de restauration rénovée en 2021



Les animations.

Loto, atelier Tablette Numérique, atelier Mémoire, Jeux de société, Belote, Scrabble et club tous les jeudis après-midi ainsi que des après- midi récréatifs animés par des chanteurs et musiciens.

Tarifs au 1er JANVIER 2022

Loyer moyen- T.1 forfait 30 repas	
Loyer -	284,00 €
Charges	39,00 €
S/total	323,00 €
Assistance (162.00 €) + 30 repas (358.10€)	520.10
Coût total mensuel	843.10 €

Loyer moyen - T.2 forfait 30 repas	
Loyer -	365,00 €
Charges	48,00 €
S/total	413,00 €
Assistance (162.00 €) + 30 repas (358.10€)	520.10 €
Coût total mensuel	933.10 €

Loyer moyen - T.3 forfait 30 repas	
Loyer -	415,00 €
Charges	52,00 €
S/total	467,00 €
Assistance (162.00 €) + 30 repas (358.10€)	520.10 €
Coût total mensuel	987.10 €



La dissolution du Centre de Premier Secours de Berzé-la-Ville/Sologny/Berzé-le-Châtel s'applique au 31/12/2021. Nous remercions l'ensemble des pompiers pour leur service auprès de la population.





La visite du jury départemental pour le renouvellement du label 3 fleurs a eu lieu mardi 7 septembre. Le montant de l'adhésion de notre commune est de 90 €. Les résultats seront connus en début d'année 2022.

1 200 plants pour garder le label trois fleurs



L'équipe de bénévoles du jour va placer les jardinières fleuries aux quatre coins de la commune. Photo JSL/Gerard COULON

À Berzé, c'est la municipalité qui est chargée du fleurissement de la commune. Alexandre Dupasquier, agent technique municipal, a rassemblé sur trois jours plusieurs équipes de bénévoles qui se sont partagé les plantations dans les différents massifs du bourg et des hameaux.

L'équipe de ce mardi avait

pour tâche de préparer les jardinières aux ateliers communaux, et de les répartir dans le village. Au total, 1 200 plants d'une cinquantaine d'espèces ont été achetés. Ils devraient permettre à la commune de garder son label trois fleurs lors de la visite du jury régional en septembre.

Gérard COULON (CLP)

Article JSL 04/06/2021

Un kit de tri vous est remis par votre conseiller municipal avec ce bulletin.

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) entraînera la fin de l'utilisation du plastique à usage unique d'ici 2040.

Au 1er janvier 2023, l'ensemble du territoire national devra simplifier ses consignes de tri et collecter de nouveaux plastiques. Mâcon Beaujolais Agglomération va ainsi moderniser la collecte. Tous les emballages plastique seront triés.

Pour l'instant, les pots de yaourt, crème ou compote, ainsi que les films plastiques doivent être jetés dans la poubelle d'ordures ménagères et non dans les bacs et colonnes de recyclage sous peine d'être rejetés par le centre de tri qui facturera à la collectivité ces rejets.

Appareils bruyants

Selon l'arrêté préfectoral de Saône-et-Loire, les travaux bruyants de jardinage et de bricolage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, souffleuse, ...) ne peuvent être effectués que :

Du lundi au vendredi

de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

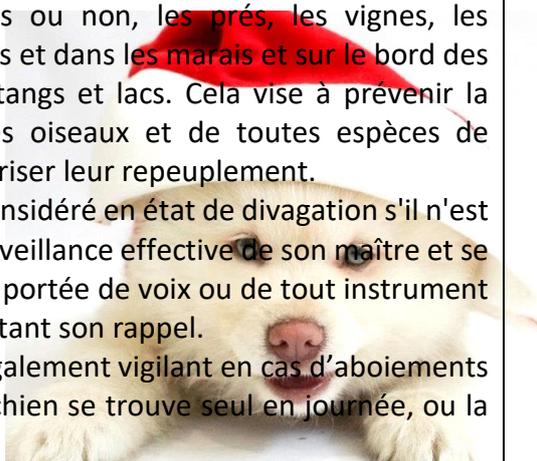
Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin. Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Cela vise à prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et à favoriser leur repeuplement.

Un chien est considéré en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel.

Merci d'être également vigilant en cas d'aboiements lorsque votre chien se trouve seul en journée, ou la nuit.



Une coupe de rafraîchissement est organisée par l'ONF dans la parcelle de douglas de 11,6 ha au Bois de Chaux. Le bois (950 m³) sera vendu aux enchères. La valeur est estimée à 57 000 €.



Martelage des arbres douglas

Salle de réception



Les tarifs de location de la salle sont indiqués toutes charges comprises, avec mise à disposition de vaisselle pour 40 personnes.

Tarif hiver (1^{er} octobre au 30 avril)

	La journée	Le week-end
Location aux berzéens	40 €	90 €
Personnes extérieures	50 €	110 €

Tarif été (1^{er} mai au 30 septembre)

	La journée	Le week-end
Location aux berzéens	40 €	90 €
Personnes extérieures	50 €	110 €

Les berzéens ont la possibilité de louer, à l'occasion d'une réception privée, des tables (2 €), bancs (1 €), et 2 barnums au tarif de 10 € chaque.

Ce matériel peut également être mis à la disposition des habitants à l'occasion de la fête des voisins dans les hameaux.



Agence La Roche Vineuse
« Le Verdier »
71960 La Roche Vineuse
Tél. 03 85 36 68 88
Fax 03 85 36 61 08

TRAVAUX D'EAU POTABLE - EAUX USEES OU PLUVIALES
POMPAGE - GENIE CIVIL HYDRAULIQUE



CHAGOT Gérard et JOSEPH Joëlle, le 20 février 2021

BIDAUT Sylvain
et KHOERiyAH Ulum
le 26 juin 2021



JEANDENAND Pierre
et JACOPIN Céline
le 3 juillet 2021



MARRILLAT Mickaël
et WARTAK Emilie
le 18 août 2021

Baptême républicain

FAYETTE Elena,
le 12 juin 21



PARDON Agathe,
le 16 octobre 21



Transcription de décès

- DEBISE Jean, Pierre décédé le 7 novembre 2021 à VIRIAT.
- DROUHIN Nadine décédée le 8 avril 2021 à LYON 4^{ème}
- PAUBEL Roger Eugène Jules décédé le 3 avril 2021 à MACON.



NAISSANCES

- VIENOT de VAUBLANC Ariane née le 12/04/21
- GUILHENDOU Valentin né le 08/06/21
- MAUGUIN Tessa née le 15/06/21
- DUPASQUIER Lubin né le 16/06/21
- BOUCHER Solyne née le 30/06/21
- GUYARD LEBLANC Marceau né le 15/07/21



- BARALY Louisa née le 28/07/21
- GUICHARD Louise née le 02/08/21
- ANGIER de LOHÉAC Marilys née le 16/08/21
- VERNET GRAND Zoélie née le 09/10/21
- MATHURIAU Charli né le 11/10/21

